

Collecte des encombrants des particuliers 2017
LES DATES DE COLLECTE

SECTEUR 1	janvier-17	avril-17	juillet-17	octobre-17
Colmey + Flabeuville Grand Faily + Petit Xivry Longuyon + Noërs Othe Petit Faily St Jean les Longuyon + Ham les St Jean Villers le Rond Villette	jeudi 26 janvier 2017	jeudi 27 avril 2017	jeudi 27 juillet 2017	jeudi 26 octobre 2017
SECTEUR 2	février-17	mai-17	août-17	novembre-17
Baslieux Bazailles Beuveille Boismont Doncourt les Longuyon Han devant Pierrepont Montigny sur Chiers + La Roche + Fermont Pierrepont St Supplet Ville au Montois	jeudi 23 février 2017	vendredi 26 mai 2017	jeudi 24 août 2017	jeudi 30 novembre 2017
SECTEUR 3	mars-17	juin-17	septembre-17	décembre-17
Allondrelle la Malmaison + La Malmaison Charency Vezin Epiez sur Chiers Fresnois la Montagne St Pancré + Buré la Ville Tellancourt Ville Houdlemont Villers la Chèvre Viviers sur Chiers + Revemont + Braumont	jeudi 23 mars 2017	jeudi 29 juin 2017	jeudi 28 septembre 2017	vendredi 29 décembre 2017

LES BONNES PRATIQUES POUR UNE COLLECTE SANS ENCOMBRE ...

Les déchets ne doivent pas dépasser un longueur de 2,5 mètres, un volume de 2m3 et un poids de 80kg


Déchets acceptés ;

Le mobilier d'ameublement : tables, chaises, sommiers, lits, armoire démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salon de jardins, parasols, ...
 Les appareils sanitaires : radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...
 Les objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, poêle à mazout (réservoirs vides) ...


Objets non acceptés :

Les ordures ménagères
 Les déchets provenant de travaux publics et particuliers : déblais, gravats, décombres, plâtres et tous déchets provenant de la démolition en BTP (cadres de fenêtres, portes, ...)
 Les déchets industriels, commerciaux, agricoles et artisanaux dont le volume déposé serait supérieur à celui fixé ci-dessus
 Les déchets spécifiques tels que les pneumatiques, batteries automobiles, bidons d'huiles, peintures, solvants et produits chimique, carcasses et pièces de véhicules ...
 Les DEEE
 Les déchets verts : tailles, feuilles, tontes, ...